



CONSEIL MUNICIPAL DU 9 avril 2026 – N° 03

DELIBERATION N° 26.2.3

ADMINISTRATION GENERALE – FINANCES

Création des commissions municipales et désignation de leurs membres

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121-21 et L. 2121-22 ;

Vu l'annexe au règlement intérieur du conseil municipal relative à la composition des commissions adoptée par délibération n° 21.4.18 du 8 novembre 2021 ;

Considérant que le Conseil Municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres ;

Considérant que les commissions procèdent à l'examen et formulent de simples avis ou propositions sur les questions prévues à l'ordre du jour de la séance du Conseil Municipal ainsi que de toutes autres questions pour lesquelles leur avis serait sollicité par le Maire ou son représentant ;

Considérant que les membres du conseil municipal ont décidé à l'unanimité de ne pas procéder à un scrutin secret ;

Considérant la liste déposée par le groupe « Villeneuve d'abord, c'est notre direction » de madame Kristell NIASME ;

Considérant la liste déposée par le groupe « Villeneuve La Belle La Rebelle » de monsieur Mamadou Traoré ;

Considérant la liste déposée par le groupe « Faire mieux pour Villeneuve-Saint-Georges » de madame Fadwa SADAK ;

Considérant la liste déposée par le groupe « Villeneuve c'est vous » de monsieur Bryan METHO ;

Considérant qu'en application de l'article L. 2121-21 susvisé, le conseil municipal prend acte du fait que quatre listes ont présentées après appel à candidatures ;

Considérant que les Commissions municipales, qui doivent être composées exclusivement de Conseillers Municipaux, doivent respecter le principe de la représentation proportionnelle ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

ARTICLE 1 : APPROUVE la création des cinq commissions municipales suivantes :

N°	Domaines d'attribution	Nombre de membres
1	Aménagement du territoire (Incluant Grands Projets / Urbanisme / Travaux et Développement de la fibre / Transports et Mobilités / Relation avec les copropriétés / Quartier de Triage)	8
2	Cadre de vie – Développement économique et commerce (incluant Développement économique / Entretien Espaces Publics / Inclusion et Handicap / Marchés Forains / Commerce de Proximité / Contrôle des ERP / Santé)	8
3	Solidarité – Santé – Famille – Séniors (incluant Action Sociale / Cohésion Sociale / Seniors / Insertion professionnelle / Emploi / Egalité des chances / Santé / Relation avec la médecine scolaire / Relation avec les établissements de santé)	8
4	Education – Jeunesse – Loisirs (incluant Education / Enfance et petite enfance / Jeunesse / Sport / Culture / Conseil Municipal des Enfants / Bibliothèque et Médiathèque / Restauration scolaire / Cause animale)	8
5	Finance – Administration Générale (incluant Ressources Humaines et Police Municipale / Budget / Finances / Etat Civil / Commande Publique / Modernisation des Services Publics)	8

ARTICLE 2 : FIXE la composition des commissions avec la répartition suivante :

- « Villeneuve d'abord, c'est notre direction » - 5 membres
- « Villeneuve La Belle La Rebelle » - 1 membre
- « Faire mieux pour Villeneuve-Saint-Georges » - 1 membre
- « Villeneuve c'est vous » - 1 membre

ARTICLE 3 : DESIGNÉ les membres appelés à siéger au sein de cinq commissions municipales comme suit :

- Commission municipale « Aménagement du Territoire »** (incluant Grands Projets / Urbanisme / Travaux et Développement de la fibre / Transports et Mobilités / Relation avec les copropriétés / Quartier de Triage)

<u>Liste</u>	<u>Elus</u>
Liste « Villeneuve d'abord, c'est notre direction » ; menée par la majorité municipale de Mme Kristell Niasme	Mme Rajae EL MERNISI
Liste « Villeneuve d'abord, c'est notre direction » ; menée par la majorité municipale de Mme Kristell Niasme	M. Amadi DABO
Liste « Villeneuve d'abord, c'est notre direction » ; menée par la majorité municipale de Mme Kristell Niasme	Mme Danielle SEGAREL
Liste « Villeneuve d'abord, c'est notre direction » ; menée par la majorité municipale de Mme Kristell Niasme	M. Rachid HADDOUM
Liste « Villeneuve d'abord, c'est notre direction » ; menée par la majorité municipale de Mme Kristell Niasme	M. Touary THIRY-ZERROUGUI
Liste « Villeneuve la belle, la rebelle » par Mr Mamadou Traoré	M. Daniel HENRY (suppléante : Mme Ilham KHILQI)
Liste « Faire mieux pour Villeneuve saint Georges » par Mme Fadwa Sadak	M. Azdin GADAMI (suppléante Mme Fadwa SADAK)
Liste « Villeneuve c'est vous » par Mr Bryan Metho	Mr Bryan METHO

- Commission municipale « Cadre de vie – Développement économique et commerce »** (incluant Développement économique / Entretien Espaces Publics / Inclusion et Handicap / Marchés Forains / Commerce de Proximité / Contrôle des ERP / Santé)

<u>Liste</u>	<u>Elus</u>
Liste « Villeneuve d'abord, c'est notre direction » ; menée par la majorité municipale de Mme Kristell Niasme	M. Andrei ALBISTEANU
Liste « Villeneuve d'abord, c'est notre direction » ; menée par la majorité municipale de Mme Kristell Niasme	M. Marc LECUYER
Liste « Villeneuve d'abord, c'est notre direction » ; menée par la majorité municipale de Mme Kristell Niasme	Mme Marjoléne COUSIN
Liste « Villeneuve d'abord, c'est notre direction » ; menée par la majorité municipale de Mme Kristell Niasme	Mme Nadia ARROJO MARQUES
Liste « Villeneuve d'abord, c'est notre direction » ; menée par la majorité municipale de Mme Kristell Niasme	Mme Caroline NGUYEN

Liste « Villeneuve la belle, la rebelle » par Mr Mamadou Traoré	M. Mamadou TRAORE (suppléant M. Daniel HENRY)
Liste « Faire mieux pour Villeneuve saint Georges » par Mme Fadwa Sadak	Mme Fadwa SADAK (suppléant M. Azdin GADAMI)
Liste « Villeneuve c'est vous » par Mr Bryan Metho	M. Bryan METHO

3. **Commission municipale « Solidarité – Santé – Famille – Séniors »** (incluant Action Sociale / Cohésion Sociale / Seniors / Insertion professionnelle/Emploi / Egalité des chances / Santé / Relation avec la médecine scolaire / Relation avec les établissements de santé)

<u>Liste</u>	<u>Elus</u>
Liste « Villeneuve d'abord, c'est notre direction » ; menée par la majorité municipale de Mme Kristell Niasme	Mme Bernardina ALVES
Liste « Villeneuve d'abord, c'est notre direction » ; menée par la majorité municipale de Mme Kristell Niasme	Mme Rachida DOUNRAR
Liste « Villeneuve d'abord, c'est notre direction » ; menée par la majorité municipale de Mme Kristell Niasme	M. Romain CAN
Liste « Villeneuve d'abord, c'est notre direction » ; menée par la majorité municipale de Mme Kristell Niasme	M. Bernard LEROI
Liste « Villeneuve d'abord, c'est notre direction » ; menée par la majorité municipale de Mme Kristell Niasme	Mme Nathalie CAULIER
Liste « Villeneuve la belle, la rebelle » par Mr Mamadou Traoré	M. Mamadou TRAORE (suppléante Mme Ilham KHILQI)
Liste « Faire mieux pour Villeneuve saint Georges » par Mme Fadwa Sadak	Mme Fadwa SADAK (suppléant M. Azdin GADAMI)
Liste « Villeneuve c'est vous » par Mr Bryan Metho	M. Bryan METHO

4. **Commission municipale « Education – Jeunesse – Loisirs »** (incluant Education / Enfance et petite enfance / Jeunesse / Sport / Culture / Conseil Municipal des Enfants / Bibliothèque et Médiathèque / Restauration scolaire / Cause animale)

<u>Liste</u>	<u>Elus</u>
Liste « Villeneuve d'abord, c'est notre direction » ; menée par la majorité municipale de Mme Kristell Niasme	Mme Rahma FELLAH
Liste « Villeneuve d'abord, c'est notre direction » ; menée par la majorité municipale de Mme Kristell Niasme	M. Bilale OHAROUN
Liste « Villeneuve d'abord, c'est notre direction » ; menée par la majorité municipale de Mme Kristell Niasme	Mme Fadila KADI
Liste « Villeneuve d'abord, c'est notre direction » ; menée par la majorité municipale de Mme Kristell Niasme	M. Patrick SZMIDT
Liste « Villeneuve d'abord, c'est notre direction » ; menée par la majorité municipale de Mme Kristell Niasme	M. Chaouki YAHIAOUI

Liste « Villeneuve la belle, la rebelle » par Mr Mamadou Traoré	Mme Ilham KHILQI (suppléant M. Mamadou TRAORE)
Liste « Faire mieux pour Villeneuve saint Georges » par Mme Fadwa Sadak	M. Azdin GADAMI (suppléante Mme Fadwa SADAK)
Liste « Villeneuve c'est vous » par Mr Bryan Metho	M. Bryan METHO

5. **Commission municipale « Finance – Administration Générale »** (incluant Ressources Humaines et Police Municipale / Budget/Finances / Etat Civil / Commande Publique / Modernisation des Services Publics)

<u>Liste</u>	<u>Elus</u>
Liste « Villeneuve d'abord, c'est notre direction » ; menée par la majorité municipale de Mme Kristell Niasme	Mme Coraline PEREIRA
Liste « Villeneuve d'abord, c'est notre direction » ; menée par la majorité municipale de Mme Kristell Niasme	M. Oktay TACIMOGLU
Liste « Villeneuve d'abord, c'est notre direction » ; menée par la majorité municipale de Mme Kristell Niasme	M. Mamadou KANTE
Liste « Villeneuve d'abord, c'est notre direction » ; menée par la majorité municipale de Mme Kristell Niasme	Mme Anne-Valérie HILLION
Liste « Villeneuve d'abord, c'est notre direction » ; menée par la majorité municipale de Mme Kristell Niasme	Mme Eda AGILONU
Liste « Villeneuve la belle, la rebelle » par Mr Mamadou Traoré	M. Daniel HENRY (suppléant M. Mamadou TRAORE)
Liste « Faire mieux pour Villeneuve saint Georges » par Mme Fadwa Sadak	Mme Fadwa SADAK (suppléant M. Azdin GADAMI)
Liste « Villeneuve c'est vous » par Mr Bryan Metho	M. Bryan METHO

ARTICLE 3 : INDIQUE que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant le Maire de Villeneuve Saint-Georges dans un délai de deux mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être formé devant le Tribunal administratif de Melun, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été déposé. Le recours doit être introduit auprès du Tribunal administratif de Melun par voie postale (43 rue Charles de Gaulle, 77000 MELUN) ou par voie électronique (www.telerecours.fr).

Kristell Niasme
Maire - Conseillère départementale



Accusé de réception en préfecture
094-219400785-20260413-26-2-3-DE
Date de réception préfecture : 13/04/2026